

IBAN BE02 1764 8556 7640 EUR Solde précédent :

N° op. Opérat° Valeur

1 30-10 30-10 Virement en votre faveur 20.000,00 EUR

Compte du donneur d'ordre : BE21 7506 5939 0503

Code BIC : AXABBE22XXX

Donneur d'ordre : Goblet Christian - Grimard Françoise
Rue des Quairelles 19
5650 WALCOURT

But de paiement :

Motif de paiement :

Communication
Transfert interne

Référence donneur d'ordre :

Référence : C0J30XM006000028

2 30-10 30-10 Virement en votre faveur 25.000,00 EUR

Compte du donneur d'ordre : BE11 7512 0154 7448

Code BIC : AXABBE22XXX

Donneur d'ordre : Micro Construct Services
Rue des Quairelles 19
5650 WALCOURT

But de paiement :

Motif de paiement :

Communication
Transfert interne

Référence donneur d'ordre :

Référence : C0J30XM008000002

Nouveau solde au 30-10-2020 : 45.000,00 EUR

Le solde de ce compte d'épargne ouvert auprès de Santander Consumer Finance S.A. (Espagne)
succursale belge bénéficie de la protection du Fonds de garantie espagnol jusqu'à 100.000 euros par
personne et par institution de crédit.



M. Christian Marie Goblet
Mme Françoise Grimard

2021-06-21

IBAN BE02 1764 8556 7640 EUR Solde précédent : Extrait 2 /1
45.000,00 EUR

N° op.	Opérat°	Valeur		
3	31-12 01-01 Intérêts créditeurs	=> 01		19,12 EUR

Nouveau solde au 31-12-2020 : 45.019,12 EUR

Le solde de ce compte d'épargne ouvert auprès de Santander Consumer Finance S.A. (Espagne)
succursale belge bénéficie de la protection du Fonds de garantie espagnol jusqu'à 100.000 euros par
personne et par institution de crédit.

Vision EUR BE02 1764 8556 7640 / 01
Extrait 2 Annexe 01

D E C O M P T E D ' I N T E R E T S

Compte arrêté : BE02 1764 8556 7640

Période du: 01-01-2020 au 01-01-2021

Référence:COL31IN0000A000U

Intérêts de corr. créditeurs	0,00 EUR
Intérêts créditeurs	19,12 EUR
Prime de correction	0,00 EUR
Prime de fidélité	0,00 EUR

Total des différentes taxes 0,00 EUR

Montant net des intérêts à recevoir : 19,12 EUR

Le solde de ce compte d'épargne ouvert auprès de Santander Consumer Finance S.A. (Espagne)
succursale belge bénéficie de la protection du Fonds de garantie espagnol jusqu'à 100.000 euros par
personne et par institution de crédit.